

Procès-verbal d'admission des Concours externe et interne sur titres complétés d'épreuves d'ouvrier principal de 2ème classe spécialité « Restauration »

Vu la décision d'ouverture des concours externe et interne sur titres complétés d'épreuves d'ouvrier principal de 2ème classe spécialité (métier) « agent de Restauration » en date du 25 août 2025,

Vu le procès-verbal d'admissibilité établi le 5 février 2026, arrêtant la liste des candidats admissibles par ordre alphabétique ;

Vu le déroulement des épreuves d'admission avec le jury ;

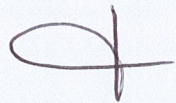
Après délibération, le jury, réuni le 5 mars 2026, déclare admis par ordre de mérite les candidats suivants :

- M. Christophe LESTARQUIT
- M. Thomas MORIN
- M. Jimmy VALORY.
- M^{me} Julie VERROYE
- M^{me} Raymonde DELOUŇEAUX
- M. Christophe GIRARD
- M. Valéry NAKUAKUA FUNDU
- M^{me} Nélonie PALŇA-PREVOST
- M^{me} Sandra SORTAIS
- M. Christophe LARDE

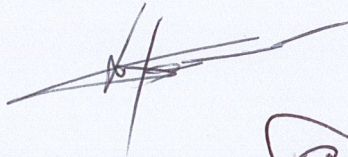
Liste complémentaire :

- M. Guillaume NILLOCHAU
- M^{me} Lucie NAVIERE
- M^{me} Laura LONBARDI
- M. Didier CANTAL.

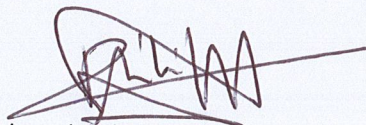
Madame Bérengère TALMANT,
Responsable du Développement Social
du Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Madame Lisa GARCIA,
Technicienne Biohygiéniste
du Centre Hospitalier de Chartres ;



Madame Marie-Cécile PHILIPPON,
Adjointe des cadres hospitaliers
chargée des mobilités professionnelles du Centre Hospitalier de Chartres ;



Monsieur Philippe BARBARA,
Technicien supérieur hospitalier de 1^{ère} classe,
Service Restauration du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

